

Réponse du Conseil administratif à la motion de Mmes Claudine Gachet, Nelly Hartlieb, Florence Kraft-Babel, Hélène Ecuyer, Marguerite Contat Hickel, Nicole Bobillier, MM. Guy Mettan et Pierre Maudet, acceptée par le Conseil municipal le 11 mai 2004, intitulée: «Et si on faisait de Genève une ville attrayante à Noël!»

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à organiser chaque année un concours «Genève, ville de lumière» regroupant trois catégories: les commerçants, les groupes et associations de quartier et les particuliers, en accord avec l'Agenda 21.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La Délégation du Conseil administratif au mobilier urbain a confié au Service d'aménagement urbain, en charge de l'éclairage public, la mission d'organiser un atelier-concours afin d'élaborer de nouveaux concepts d'illuminations de Noël pour donner une image nocturne originale et festive à la ville, pendant les fêtes de fin d'année, cela en partenariat avec les associations de commerçants, l'Ecole d'arts appliqués et les services concernés.

Concernant le concours, les étudiants de l'Ecole d'arts appliqués de Genève étaient chargés de faire des propositions pour des illuminations de Noël à la rue du Rhône, à la place Longemalle, à la rue de la Corraterie, à la rue de la Cité et la Grand-Rue.

Un groupe d'experts formé de professionnels, de membres d'associations de commerçants et de spécialistes des services municipaux a jugé ce concours le 15 décembre 2006. Le projet «Rendez-vous sous la lumière» a été choisi.

Les associations de commerçants ont soutenu le projet lauréat.

D'autre part, une information publique, sous forme d'affiches, a été réalisée sur place du 20 décembre 2006 au 8 février 2007.

Une exposition présentant tous les projets a eu lieu au bâtiment 2b de la Ville de Genève, du 17 janvier au 8 février 2007, et des prix ont été distribués aux étudiants.

Le 6 février 2007, les services municipaux ont lancé un appel d'offres pour mandater un groupe pluridisciplinaire (ingénieur électricien et concepteur lumière) afin de développer l'avant-projet rendu par les étudiants et réaliser la fabrication d'une installation pour les fêtes de fin d'année 2007.

Concernant l'aspect financier, la Ville de Genève a pris en charge les frais liés au concours et à la campagne d'information. Elle financera par la suite la remise en état des infrastructures permettant d'installer les illuminations. Selon l'importance du montant nécessaire et du calendrier de mise en place, le Conseil administratif sollicitera, le cas échéant, un crédit de réalisation au Conseil municipal.

Les frais d'entretien, d'installation des alimentations électriques, les tests et prototypes éventuels, la pose et dépose des installations et le contrôle de conformité des installations seront imputés sur les budgets de fonctionnement des services municipaux.

Les associations de commerçants prendront en charge la fabrication des installations, la consommation électrique, le stockage des éléments d'une année à l'autre et leur entretien.

Une première installation sera placée à la rue de la Corraterie, sous réserve que la prise en charge financière de la construction du prototype soit acceptée par l'Association des intérêts de la Corraterie.

L'intégration d'autres partenaires pouvant participer au financement des installations définitives serait tout à fait envisageable, sous réserve de l'accord des deux partenaires principaux.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Christian Ferrazino

Le 18 avril 2007.

Annexe: affiche illuminations de Noël



NOUVELLES ILLUMINATIONS DE NOËL

POUR LA RUE DU RHÔNE, LA PLACE DE LONGEMALLE, LA RUE DE LA CORRATERIE ET LA RUE DE LA CITÉ

La Ville de Genève et des associations de commerçants du centre-ville souhaitent donner une nouvelle image nocturne originale et festive pendant les fêtes de fin d'année.

Pour développer de nouveaux concepts d'illuminations, la Ville de Genève a organisé un concours pour étudiants en Dessin d'intérieur et en Design 3D de l'Ecole d'arts appliqués de Genève (EAA).

Le projet lauréat «Rendez-vous sous la lumière» sera développé sur mandat par des professionnels, puis installé dans les rues par les associations de commerçants et la Ville de Genève pour les fêtes de fin d'année 2007.



➤ RUE DE LA CORRATERIE



➤ PLACE DE LONGEMALLE



➤ RUE DU RHÔNE



➤ RUE DE LA CITÉ

EXPOSITION DES PROJETS:

17 janvier au 8 février 2007 au bâtiment d'expositions 2B de la Ville de Genève (12, quai du Rhône, sur le site Artamis).

Mercredi et jeudi: 12h-17h

Samedi et dimanche: 14h-17h

RENSEIGNEMENTS:

Service d'aménagement urbain, tél. 022 418 20 70

www.ville-ge.ch/amenagement



VILLE DE
GENÈVE